CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT EDITION 2023

THEME CENTRAL: RESILIENCE URBAINE ET ENJEUX SOCIAUX ECONOMIQUES

THEME DE LA TABLE RONDE

PRODUCTION DE MASSE DES LOGEMENTS DECENTS ET ABORDABLES: DEFIS,LEVIERS, DETERMINANTS, PARTENARIAT ET PERSPECTIVE

PRESENTATION

De Monsieur Faustin Clovis NOUNDJEU , Directeur Général Adjoint de la Société Immobilière du Cameroun

SOUS THEME : UNE PRODUCTION DE MASSE ADAPTÉE AUX DIVERSES COUCHES SOCIALES À TRAVERS L'INDUSTRIALISATION

PLAN DE L'EXPOSE

- I. INTRODUCTION
- II. PRODUCTION ACTUELLE DES LOGEMENTS PAR LA SIC
- III. ENJEUX ET DEFIS ,PERSPECTIVES
- IV. LE PARTENARIAT
- V. LES FACTEURS CLES DE SUCCES ET LES OPPORTUNITES
- VI. CONCLUSION

I- INTRODUCTION

I -1 CONTEXTE

GÉNÉRALITÉS: « Se loger constitue un des besoins fondamentaux de tout être humain ».

- a) CONTEXTE GENERAL
- ✓ Charte d'Athènes de 1933 (4 fonctions anthropologiques);
- ✓ Déclaration des droits de l'homme de 1948 Notamment le droit à un niveau de vie convenable (alimentation, habillement, logement)
- ✓ Inscription dans la Constitution de nombreux pays
- ✓ Agenda mondiaux (HABITAT I en 1976, HABITAT II en 1996 et HABITAT III en 2016

- b) CONTEXTE NATIONAL
- ✓ Comme repères : objectifs de la vision 2035 et la Stratégie Nationale du Développement (SND) 2030) : Programme Gouvernemental de production de logements, toutes gammes confondues en cours de réalisation.
- ✓ PSD/SIC et sa Vision Stratégique 2035 : 40.000 logements dont 10.000 de haut et moyen Standing et 30.000 sociaux.

- C) PROBLEMATIQUE
- ✓ Causes majeures à l'échelle mondiale de la crise de logements :
 - i. L'exode rural,
 - ii. Le boom démographique,
- √ Conséquences,
 - ✓ Taux d'urbanisation exceptionnel: 50 % en moyenne à l'échelle mondiale avec la perspective d'atteindre 65% d'ici 2050

Quelles dont les dispositions prises par la SIC pour faire face à cette problématique ?

I-2- DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

- Habitat (entendu comme une habitation annexée de son environnement) : Il définit le cadre et les conditions de vie d'une population en général, un mode de groupement des établissements humains en particulier.
- Logement décent : logement bâti dans un environnement loti et sûr au plan des droits d'occupation, d'accès facile, disposant des services de base individuellement ou collectivement (eau, électricité et assainissement des eaux usées par égouts ou fosses septiques), qui rendent cet habitat fonctionnel et vivable en termes de santé environnementale.
- Logement social: Un logement accessible dont le loyer est fixé en fonction de la capacité de payer des ménages. Le locataire d'un HLM ne paie par exemple pas plus de 25% de son revenu comme loyer.il s'agit en outre d'un logement aidé par les pouvoirs publics.
- Logement abordable: Un logement est considéré comme abordable lorsque son loyer représente au maximum 90% de la médiane du marché.
- <u>Promoteur immobilier</u>: personne physique ou morale qui réalise ou fait réaliser des opérations de lotissement, d'aménagement de terrains, de construction ou de rénovation d'immeubles en vue de la vente ou de la location aux particuliers.

II - PRODUCTION DES LOGEMENTS PAR LA SIC

II.1- ETAT DES LIEUX

Présentation de la (SIC):

- SAEM (Société Anonyme d'Economie mixte), créée en 1952.
- Capital: 75 milliards FCFA.
 Actionnaires: l'Etat (92%), les CTD(5%) et le secteur privé (3%).
- Régie par la Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 2017 portant statut général des entreprises publiques, ainsi que les dispositions de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et de groupement d'intérêt économique;
- Ses missions :
 - ✓ procéder en priorité à l'étude et à la réalisation de tous projets et de toutes opérations se rapportant à l'Habitat Social;

II- PRODUCTION DES LOGEMENTS PAR LA SIC

ETAT DES LIEUX (SUITE)

- ✓ réaliser en concertation avec tous les autres organismes chargés de l'application de la politique de l'habitat du Gouvernement, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, la construction sur tous terrains, des services communs ou équipements collectifs de toute nature (centres sociaux, dispensaires, centres commerciaux, groupes scolaires, bâtiments pour services publics, équipements sportifs, etc...) afférents à tous ensembles immobiliers, ainsi que le financement total ou partiel des opérations ;
- ✓ réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales et financières, se rapportant aux objets ci-dessus ou à des objets similaires ou connexes.

✓ Etc.

II - PRODUCTION DES LOGEMENTS PAR LA SIC(suite)

II,2 FAITS MARQUANTS LA MUTATION DES POLITIQUES DU LOGEMENT : TROIS PÉRIODES ESSENTIELLES: PARC LOGEMENTS PRODUITS: ENVIRON 12,000

Première période 1952 à 1976 : Naissance du logement administratif: 3200 logements

- SIC: seul opérateur immobilier institutionnel L'Etat actionnaire)
- Logements réalisés (cadres coloniaux et locaux)
- Le financement du logement :
- des d'aides /prêts concessionnels (Etat français à travers la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE)
- Banques locales(BCD,CNPS);
- Le parc : (Yaoundé, Douala, Garoua)
- Habitat I.

Deuxième période : 1977 -1996 : Les Dix Glorieuses (8800 lgts) Et désengagement de l'Etat

- Création (MINUH, CFC, MAETUR),
- Trip type (SIC-MAETUR-CFC): 8000 logements;
- Extension dans les villes de bertoua-buea-limbé-Ebolowa
- Crise économique (Ajustement structurel)-Baisse de salaire
- Réduction drastique par l'Etat des investissements et subventions dans le secteur de l'habitat;
- Habitat II(Istanbul,

Troisième période : 1997 à nos jours : Renaissance

- Adoption d'une stratégie urbaine 1999 ; (prône le partenariat) et protection de l'environnement ;
- Loi sur l'Urbanisme 2004
- Nouveau axe de politique urbaine du chef de l'Etat : l'habitat social
- PGLS: 10,000 logements
- Construction Résidences:
- √ Nkolondom:(32 lgts) (Afriland Bank);
- ✓ Djoungolo:32 lgts (Shelter Afrique);
- ✓ Mfandena: 160 lgts (Shelter Afrique);
- ✓ ETETAK (15 logements MS;
- ✓ Abiegue (32 logts HS)
- Mandat de gestion

II - PRODUCTION DES LOGEMENTS PAR LA SIC(fin)

II.3. QUELQUES DIFFICULTES RENCONTREES				
PLAN JURIDIQUE INSTITUTIONNEL	PLAN FONCIER	PLAN FINANCIER	PLAN FISCAL	PLAN TECHNIQUE
✓ Existence de nombreux textes, mais incomplets, épars entre plusieurs ministères sectoriels ✓ Polycentre décisionnel (projets Gouvern.)	 ✓ Complexité des procédures foncières et domaniales, ✓ 80% patrimoine SIC assis sur les propriétés de l'ETAT et MAÉTUR; ✓ morceler ou de muter ces propriétés 	 ✓ Financements ordinaires subordonnés à des conditionnalités rigides ✓ Absence des mécanismes de financement adaptés; 	Absence des facilités fiscalo-douanières comme mesures d'accompagnement pour le logement social, d'où augmentation des coûts de construction d'environ 40%.	 ✓ Procédés de construction non adaptés. ✓ Acteurs opérationnels mal formés. ✓ Absence des Technologies Alternatives de Construction

III. ENJEUX, DEFIS ET PERSPECTIVES

A) ENJEU

En effet, partie des Conférences sur l'Habitat indiquées plus haut, l'idée selon laquelle les différents gouvernements doivent améliorer le cadre et les conditions de vie des populations en mettant à leur disposition des logements décents et abordables, a germé et constitue aujourd'hui l'une des préoccupations sociales majeures des Etats, inscrites dans les différents agendas mondiaux.

Dès lors, l'enjeu pour le Gouvernement Camerounais à travers la SIC et d'autres acteurs est l'augmentation de l'offre en logements décents pour le plus grand nombre, et notamment pour les couches les plus défavorisées de la population.

B) DEFIS

Les défis qui se cristallisent autour de cet enjeu sont les suivants :

- Améliorer le cadre législatif, réglementaire et institutionnel en la matière ;
- Implémenter les outils de planification urbaine ;

III. ENJEUX, DEFIS ET PERSPECTIVES (suite)

- Rentabiliser les investissements publics par l'exploitation optimale des espaces déjà aménagés;
- Encadrer et stimuler l'offre en logements par les promoteurs privés ;
- Réduire les coûts de revient des logements à travers l'appropriation et l'implémentation des technologies alternatives de construction ;
- Mettre en place des financements adéquats et la facilitation à leur accès ;
- Alléger la fiscalité sur les matériaux de construction ;
- Prise de mesures incitatives permettant l'intervention des professionnels internationaux du secteur, le transfert des technologies de construction de logements de masse à des coûts acceptables;
- Lutter contre la pauvreté urbaine, contre l'habitat anarchique et insalubre et l'entretenir le parc immobilier existant

III. ENJEUX, DEFIS ET PERSPECTIVES (suite)

C -PERSPECTIVES: LA VISION STRATEGIQUE DE LA SIC HORIZON 2035

« Faire de la Société Immobilière du Cameroun, à l'horizon 2035, un véritable outil de production capable de répondre de manière massive, régulière et adaptée à la demande de logements de toutes les couches sociales ».

Axe 1:

Améliorer la Gouvernance dans la promotion immobiliere en priorisant le développement durable.

Axe 2:

Developper
I'industrie du
logement et les
nouvelles
technologies pour
une production de
10 000 logements
de haut standing
dans les noyaux
centraux

Axe 3:

Produire 30 000 logements sociaux dans les périphéries des villes à partir des revenus issus de la commercialisation des logements de haut standing.

Axe 4:

Restaurer le patrimoine immobilier de la SIC

LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CETTE VISION

i) - La politique de production

 répondre aux besoins de logement en quantité suffisante des populations nanties ou défavorisées (10 000 logements de haut standing et 30 000 logements sociaux

D'où des innovations urgentes et indispensables à l'opérationnalisation de la production de masse.

- Le recours aux nouvelles technologies de construction des logements de masse;
- L'utilisation des matériaux innovants durables et à fort rendement énergétique ;
- La rénovation complète des anciennes cités situées dans les noyaux centraux
- L'implémentation de quatre (04) usines de production à Yaoundé, Douala, Garoua et Bafoussam, pour la fabrication des logements avec le concours des partenaires techniques et financiers.

ii)- La Densification urbaine

 La densification urbaine est un concept qui consiste à faire vivre d'avantage de population sur un même espace urbain

LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CETTE VISION (SUITE)

iii)- La politique du Système d'information

Se doter d'un système d'Information à la pointe

iv)- La politique des Ressources Humaines et de la Logistique

- Renforcer quantitativement et qualitativement les effectifs via le recrutement et la formation ;
- Assurer aux personnels un environnement de travail adéquat ainsi que les moyens et matériels nécessaires à l'atteinte des objectifs assignés

iv)-La politique de ressources financières

La SIC compte optimiser au maximum ses ressources ainsi qu'il suit:

- Renforcer les fonds de roulement de la SIC via l'augmentation de ses capitaux propres ;
- Réduire les charges de la Société ;
- Diversifier des sources de financement ;
- La mise en place des mécanismes de financements adaptés au logement social par la bonification des taux d'intérêt est nécessaire. La question de la durée du financement se pose aussi sur le logement locatif qui requiert un remboursement sur une longue durée

LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CETTE VISION (FIN)

v) . La politique de la gestion immobilière :

- Reconstituer le patrimoine foncier et le sécuriser ;
- Renforcer l'entretien dans les cités afin de restaurer l'image des habitations ;
- Instaurer une gestion participative incluant les locataires (Code de Résidence, pool de bâtiments avec des Chefs de pool élus qui seront les interlocuteurs directs de la SIC).

vi) . La politique d'Entretien de Maintenance et d'Assainissement:

- Renforcer les capacités des maintenanciers par des formations ;
- Se doter d'un parc d'engins et d'équipements de maintenance ;
- Rénover et/ou restructurer les anciennes Cités qui ne présentent plus aucun attrait et dont le bâti s'est considérablement dégradé comparativement à la valeur du foncier dans le cadre de la densification urbaine.

IV. LE PARTENARIAT

IV.1. Diaspora et logement

- Prendre attache de nos Ambassades de façon aux fins de nouer le dialogue avec leur Diaspora. Quelques pays africains *ont créé des agences publiques visant à encourager leur Diaspora à investir*, à aider les communautés locales et à donner des conseils stratégiques.
- Dans le cadre d'une récente étude intitulée : « Evaluation du financement du développement au Cameroun », financée par le PNUD, les pays comme le Ghana, la RDC, l'Ethiopie, le Kenya, le Mali, le Sénégal, l'Afrique de Sud, le Botswana, les Comores et la Tunisie, financent largement leur économie et notamment la construction des logements par les apports de leur diaspora.

IV.2. Institutions Internationales

• Des partenariats ont été signés entre la SIC et les grandes institutions comme Shelter Afrique, ONU-Habitat.

Pour l'ONU-HABITAT : un accord de contribution d'un montant total de deux (2) milliards de FCFA pour la rénovation du parc locatif et le montage des projets bancables.

IV- LE PARTENARIAT (suite)

L'objectif de cette collaboration est de renforcer les capacités institutionnelles de la SIC dans l'amélioration de la maitrise des opérations immobilières aux fins d'offrir aux résidents et les usagers un environnement de vie salubre, sûre, résilient, inclusif et d'attirer davantage de nouveaux investisseurs.

Il s'agit en outre d'apporter un appui à la SIC autour de quatre (04) objectifs spécifiques ci-après :

- Contribuer à la Rénovation du patrimoine existant ;
- Renforcer les capacités du personnel ;
- Expérimenter une opération inclusive de préservation du patrimoine bâti ;
- Apporter un appui au renforcement institutionnel et organisationnel.

IV.3. autres partenaires

Des négociations sont en cours avec certains partenaires financiers s'intéressant à la production de logements économiques, moyen et Haut standings:

- La Société INFRACONS Group Ltd, société de droit Rwandais pour la construction de la Cité de Nlongkak: 117,5 milliards FCFA
- **CONVENTION MINHDU –SIC-CIMENCAM:** 2,000 dans les dix Régions. Opération pilote de 200 logemenst à Pitoa,

V - LES FACTEURS CLES DE SUCCES ET LES OPPORTUNITES

V.1) - La constitution des réserves foncières

Le foncier constitue la matière première de toute initiative en matière d'habitat. Il est par conséquent nécessaire que les pouvoirs publics mettent à la disposition de la SIC qui est le bras séculier du gouvernement en matière de promotion des logements sociaux, des terrains immatriculés, aménagés et équipés (Voiries et Réseaux Divers). (20 à 30 ans).

<u>V.2) - L'allègement de la fiscalité</u>

Opter une fiscalité incitative pour éviter sa structuration actuelle qui grève lourdement le coût de production des logements (environ 40%). (les matériaux de construction locaux et importés)

Egalement lever les droits de mutation ou de morcellement des transactions foncières qui sont très onéreux pour des opérations à caractère social

V - LES FACTEURS CLES DE SUCCES ET LES OPPORTUNITES

V.3)- La révision des procédures judicaires

 Actuellement, les procédures judicaires dans la gestion des logements sociaux sont très longues et coûteuses, parce que soumises aux règles de droit commun. D'où le fléau de la sous location privant la SIC d'importantes ressources, malgré la mise en place de la loi sur la filouterie de loyer.

V.4) - L'amélioration du climat des affaires

 Afin d'attirer les investisseurs étrangers et encourager le secteur privé, il est nécessaire, en plus des mesures incitatives fiscales, que le climat des affaires soit amélioré. Le dialogue à travers l'organe dénommé Cameroon Business Forum (CBF) est salutaire et devrait peser par des propositions hardies.

V.5) - L'amélioration du cadre juridique et institutionnel

 Une réforme de l'encadrement juridique est en étude sous la conduite du MINHDU dont l'objectif est d'aboutir à un code de l'habitat au Cameroun et dont l'application et le respect assureront une standardisation et une sécurisation des normes de conception, de construction, d'aménagement et d'équipement des espaces de vie incluant les habitations, les équipements collectifs, les réseaux divers et les espaces verts.

V - LES FACTEURS CLES DE SUCCES ET LES OPPORTUNITES

V.6)- La promotion du locatif

 Pour une grande frange de la population aux revenus modestes ne peut accéder à la propriété, à moins que l'Etat ne la leur concède presque gratuitement.

V.7)- Les Technologies Alternatives de Construction : Préfabrication

La réduction des coûts de revient passe par la production en masse, et par ricochet par le développement des Technologies Alternatives de Construction (TAC) qui réduisent le temps de mise en œuvre. Cette production en masse qui vise la construction de plusieurs milliers de logements à bref délai, ne peut être menée que par des firmes industrielles ayant fait leur preuve dans ce domaine. A titre d'exemple

- Projets Pizzarrotti (10.000 logements)
- Projet terre –ciment(2000 logements)

VII -QUELQUES PROJETS EN COURS

NOUVELLE CITE DE NLONGKAK YAOUNDE





PROJET PILOTE DE CONSTRUCTION SIMPLE, PRATIQUE ET À MOINDRE COÛTS ACCESSIBLE AUX MÉNAGES DÉFAVORISÉS

PRÉSENTATION DU PROJET TERRE – CIMENT : OPERATION PILOTE PITOA / GAROUA

Convention MINHDU-SIC- MIPROMALO -CIMENCAM S.A pour la réalisation de 200 logements en briques de terre stabilisée au ciment (terre-ciment) à coûts abordables . PROGRAMME GLOBAL DE 2000

Maison temoin







LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA CITÉ BORNOUANS À GAROUA



'ENSEMBLE MONTRANT UNE CITE MODERNE ET RADIEUSE PARFAITEMENT INTEGREE A SON ENVIRONNEMENT, ET VALORISATION LES CONCEPTS D'ECOLOGIE ET LE ET FONCTIONNELLE

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CITÉ À ZOKOK LADDÉO MAROUA

(397) logements de différents standings, de commerces et d'espaces de loisirs.



LA RÉSIDENCE LE MFOUNDI À YAOUNDÉ HIPPODROME

- UN ENSEMBLE DE QUATRE (04) BLOCS D'APPARTEMENTS DONT LA COLONNE CENTRALE CULMINE À R+9
- 50 APPARTEMENTS ET LOCAUX COMMERCIAUX SUR UN SITE DE 2 385 M²
- COUT ESTIMATIF 9 MILLIARDS.





LE PROJET NKOLBIKOK À YAOUNDÉ« CITÉ VERTE/YAOUNDÉ ».

DEUX (2) BÂTIMENTS SS-1+R+10 (86) APPARTEMENTS (T3 ET T5)



LA CITÉ ETOULINGA À SANGMÉLIMA

RÉALISATION D'UN COMPLEXE IMMOBILIER DE (313) LOGEMENTS (INDIVIDUELS, DUPLEX DE HAUT STANDING, STANDING MOYEN ET SOCIAUX



LA CITE GBEBO A BERTOUA

UN ENSEMBLE (544) LOGEMENTS



LA CITE (MARCHE) DES FLEURS DE DOUALA

TROIS GRANDS TOURS :

- 1. « First green Tower » 25 niveaux,
- 2. « Middle green Tower » 20 niveaux
- 3. « Last green Tower » de 15 niveaux faisant en tout **340** logements de type T3, T4, T5; duplex de haut standing.
- Egalement des espaces de commerces, des salles de sport, une garderie, des espaces verts...
- ESTIMATIONS
 FINANCIERES FIXENT LES
 TRAVAUX A 70 MILLIARDS



CITE DE LIMBE

CONSTRUCTION DE 200 À 300 LOGEMENTS À LIMBÉ SUR LE SITE ABRITANT L'ACTUELLE CITÉ SIC.



LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DES MONTAGNES DE BANGANGTÉ

LE PARTENARIAT VISE LA CONSTRUCTION DE 2000 LOGEMENTS ÉTUDIANTS EN BAIL EMPHYTÉOTIQUE.



CITÉ BANENGO À BAFOUSSAM

324 logements dont 120 sociaux, le reste étant de moyen et haut standing



VI- CONCLUSION

Si les écueils soulevés ci-avant sont levés, la SIC pourra rapidement multiplier sa production en logements aux fins de satisfaire les demandes de la majorité des nationaux et la Diaspora.

En somme le secteur de l'immobilier est un secteur rentable au Cameroun vu la demande estimée à environ deux millions deux mille (2 200 000) d'unités. L'Etat et notamment la SIC ne ménagent aucun effort pour résorber ce gap et offrir à la population toute entière des logements sains et décents. Des PPP avec la diaspora seraient un atout et une opportunité bénéfique pour les parties au regard du leadership de la SIC dans le domaine et son expérience vielle de plus de 70 ans .

MERCI POUR VOTRE ATTENTION